

# Les syndicats réclament 1 % de hausse de salaire en plus de l'index

Le groupe des Dix a entamé le débat sur la marge salariale. Pour les patrons, elle est nulle.

**L**e groupe des Dix, réunissant les principaux représentants des employeurs et des syndicats, a commencé lundi matin les discussions sur l'évolution des salaires en 2015 et 2016. Rappel: après avoir inscrit dans son accord de gouvernement que la modération salariale serait d'application durant les deux prochaines années, Michel I<sup>er</sup> a finalement concédé aux interlocuteurs sociaux la faculté de négocier les salaires. Il a par contre confirmé son intention de procéder à un saut d'index, c'est-à-dire de ne pas adapter les salaires à l'évolution du coût de la vie.

## 1% + l'index contre 0% et saut d'index

La réunion de lundi a surtout permis aux deux camps d'exposer chacun sa position. Les syndicats, forts de la grosse mobilisation en front commun fin 2014 et persuadés que la préservation du pouvoir d'achat des Belges soutiendra la consommation et la croissance, persistent à exiger des augmentations de sa-

laire et la suppression du saut d'index. Concrètement, ils réclament une hausse des salaires autour de 1% en 2015 et 2016, en plus de l'indexation.

Côté patronal, par contre, on maintient qu'il n'y a aucune marge disponible pour augmenter les salaires ces deux prochaines années. La marge n'est donc pas de 1% mais de 0%, et il faut maintenir le saut d'index, afin de réduire l'écart salarial avec les pays voisins (chiffre à 2,9% par le Conseil central de l'économie). En fait, les employeurs ne veulent même pas discuter du saut d'index, qui est une décision du gouvernement. De toute façon, ajoutent-ils, les prévisions en matière d'inflation sont tellement basses (inflation nulle en 2015, et probablement faible en 2016) qu'il n'y aura peut-être même pas d'indexation ces deux prochaines années, et que les syndicats ne doivent dès lors pas craindre un saut d'index.

## Chômeurs contre pensionnés

Argument bidon, rétorque un leader syndical: "Quand le saut d'index se produira, même si c'est en 2017, les tra-

vailleurs et les allocataires perdront 2% de revenus, et ils le paieront toute leur vie. On doit l'annuler maintenant."

Bref, à l'entame des négociations, les positions apparaissent inconciliables. Mais c'est là une situation classique et les deux bancs affirment vouloir travailler à la recherche d'un compromis.

Les experts des deux camps vont maintenant être consultés avant une nouvelle réunion jeudi. Et lundi prochain, 26 janvier, patrons et syndicats se retrouveront pour une négociation qui pourrait bien se dérouler au finish, histoire de revenir ensuite vers le gouvernement avec une proposition commune en-

## ÉCART SALARIAL

Le banc patronal souligne qu'une heure de main-d'œuvre coûte 5€ de plus en Belgique que dans les pays voisins.

globant une marge salariale ainsi que des accords sur la répartition de l'enveloppe bien-être (319 millions en 2015 et 627 millions en 2016, que les employeurs, au contraire des syndicats, voudraient surtout consacrer à la revalorisation des petites pensions et pas aux chômeurs, afin d'éviter les pièges à l'emploi) et sur une série de conventions collectives. Bref, de longues heures de négociation en perspective.

**Laurent Gérard**